



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION N°79-CC/2014/CCDS
FAISABILITE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER EN COURS**

Séance du 10 septembre 2014

L'an deux mil quatorze et le dix septembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Emilie CLET-VENTURA, Gilles DUFAIL, Anne SAUNIER, Edgard CHOCHO, Sylvio BOCAGE, France CLET-COURAT, François FREDOC, Eddy GABRIEL, Wansy JEAN-FORT, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Pierre HO-WEN-SZE, Mare JEAN-BAPTISTE, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Annie ROBINSON, Justine SAIBOU.

Absents excusés ayant donné procuration :

Claudine CAILLOT à Myriam MARIN
Yamilé GUILLY à Wansy JEAN-FORT
Annick LEVEILLE à France CLET-COURAT
Cornélie SELLALI-BOIS BLANC à Justine SAÏBOU
Jean-Marie TORVIC à René-Serge HORTH
Céline ZULEMARO à Gilles DUFAIL

Absents excusés:

Enrico WILLIAM

Absents non excusés:

Denis BURLLOT, Vanessa BOIS-BLANC, Jean-Etienne ANTOINETTE, Line LETARD, Daniel MANGAL, Isabelle NIVEAU, Jacqy PIERRE-MARIE

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Gilles DUFAIL.**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°08.201 1/CCDS relative à l'adoption du règlement intérieur de la CCDS ;

VU l'avis favorable du bureau de la CCDS du 4 septembre 2014,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} :

DECIDE du lancement des missions d'étude de faisabilité relatives aux actions de développement économique.

- Etude de faisabilité pour la création du guide du BON PLAN des Savanes pour un montant prévisionnel de 35 000 euros ;
- Etude de faisabilité pour la réalisation d'une maison de la production locale des Savanes pour un montant prévisionnel de 50 000 euros ;
- Etude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'une signalétique touristique sur le territoire des Savanes pour un montant prévisionnel de 30 000 euros.

ARTICLE 2:

APPROUVE les plans de financement ci-après :

1. Etude de réalisation du « Guide du Bon Plan des Savanes »

Financiers publics sollicités appelant du FEADER	Montants en €	%
Financements européens (FEADER)	22 312,50	
CONTRE-PARTIE NATIONALE	3 937,50	
Sous-total financement public	26 250,00	75
Autofinancement : maître d'ouvrage public		
Emprunt	00,00	
Auto – financement	8 750,00	
Sous-total apport du maître d'ouvrage public	8 750,00	25
Recettes prévisionnelles générées par le projet	00,00	
TOTAL général = coût du projet	35 000,00	100

2. Etude de faisabilité pour la réalisation d'une maison de la production locale

Financiers publics sollicités appelant du FEADER	Montants en €	%
Financements européens (FEADER)	31 875,00	
CONTRE-PARTIE NATIONALE	5 625,00	
Sous-total financement public	37 500,00	75
Autofinancement : maître d'ouvrage public		
Emprunt	00,00	
Auto – financement	12 500,00	
Sous-total apport du maître d'ouvrage public	12 500,00	25
Recettes prévisionnelles générées par le projet	00,00	
TOTAL général = coût du projet	50 000,00	100

3. Etude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'une signalétique touristique sur le territoire des Savanes

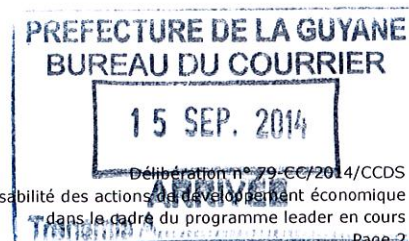
Financiers publics sollicités appelant du FEADER	Montants en €	%
Financements européens (FEADER)	19 125,00	
CONTRE-PARTIE NATIONALE	3 375,00	
Sous-total financement public	22 500,00	75
Autofinancement : maître d'ouvrage public		
Emprunt	00,00	
Auto – financement	7 500,00	
Sous-total apport du maître d'ouvrage public	7 500,00	25
Recettes prévisionnelles générées par le projet	00,00	
TOTAL général = coût du projet	30 000,00	100

ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à signer tous les actes y afférant.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 35
- Nombre de conseillers présents : 21
- Pour : 27 dont 6 procurations
- Contre : 0
- Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 10 septembre 2014
Pour extrait et certifié conforme



Delibération n° 79-CC/2014/CCDS
Faisabilité des actions de développement économique
dans le cadre du programme leader en cours
Page 2